

Boîte aux lettres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **1 (1889)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— M. Ed. Boissonnas, l'habile fabricant de plaques orthochromatiques, a récemment vendu son procédé à Saint-Louis. Les plaques de M. Boissonnas ne peuvent plus être fabriquées ni vendues en Europe.

* * *

— Nous comptons publier dans les prochains numéros une revue de l'exposition photographique de 1889, le résultat d'expériences photographiques sublacustres entreprises au fond du lac Léman, une série d'expériences photographiques déterminant la loi de cassure du verre en plaques soumis à la torsion, quelques recherches de photographie histologiques, enfin le commencement d'une étude sur la décomposition du bromure d'argent par la lumière.

Boîte aux lettres.

1. — On nous écrit : « Les Sociétés photographiques de Genève et de Lausanne ne pourraient-elles pas louer un balcon à Vevey pendant la fête des Vignerons? »

Nous soumettons cette question à qui de droit. Il est certain que ce « balcon photographique » serait fort apprécié, et qu'on y verrait sans doute autant de chambres noires que de têtes. Il ne faut cependant pas perdre de vue que depuis les maisons qui entourent les tribunes de la fête, sur la place du Marché, on ne verra autre chose que les planches de l'estrade. Le balcon en question devrait donc être choisi dans la ville et sur le parcours du cortège. Mais il nous semble qu'il y aurait mieux à faire qu'à louer un balcon. Le bureau de la Société photographique de Lausanne ne pourrait-il pas demander au Comité de la fête un emplacement gratuit, sur les estrades mêmes, pour que chaque

jour il soit possible de prendre les vues les plus intéressantes des danses exécutées ? On en ferait un superbe album.

* * *

2. — Un amateur de Genève nous pose les questions suivantes: « Quelle est la meilleure méthode à suivre pour obtenir les positives pour les projections ? Quelles plaques conviennent le mieux, plaques au bromure ou plaques au chlorure ? Quel développement convient-il d'employer ? Enfin, est-il préférable d'exposer à la chambre noire ou par contact ? »

* * *

3. — « D'où vient qu'après le développement et le fixage on observe sur certaines plaques une infinité de petits trous. Proviennent-ils d'une préparation défectueuse de la plaque ou du développement ? »

Nous publierons dans le prochain numéro les réponses qui nous seront adressées à ces diverses questions.

Nos illustrations.

Planche I.

Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir
En badinant sur les bords de la Seine,
Le ciel permit qu'un saule se trouva,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.

Notre gamin paraît plus avisé que celui de La Fontaine, et il a raison, car la Versoie est une perfide rivière, perfide et solitaire surtout, mais bien pittoresque, ainsi que nous le prouve le cliché de M. Boissonnas obtenu avec l'escopette.

— Que vient-elle lui dire cette bonne ménagère, est-ce un verre de bière qu'elle demande, ou de l'argent, ou, qui sait, peut-être un baiser ? On ne peut dire, mais la demande doit être bien extraordinaire, car l'ouvrier à qui elle s'adresse a de la peine à garder son sérieux.

Cette étude d'après Téniers, prise au vif sur des paysans de Savoie, est un vrai coup de maître de l'escopette !

Planche II.

Ce n'est pas ici la Suisse conventionnelle de Tartarin et de